

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 18 Décembre 2025**

---

Nombre membres  
En exercice 14  
Présents 10  
Votants 11

Date de la convocation : 12.12.2025

2025 - 025

L'An deux mil vingt-cinq le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, Valérie DROUVIN, Marie-Sophie BARBIER, Benjamin CHABERT, Mickaël GRAS, René BAYLE, Nathalie DECTOT, Régis LACROIX

Absents : Mmes et Mrs Laure ALBERTIN, David GRAND, Guillaume CROIZAT Vincent CAILLAT,

Procuration : M. Guillaume CROIZAT donne procuration à M. Benjamin CHABERT

A été nommée secrétaire : Benjamin CHABERT

**Délibération pour mise à jour des tarifs communaux**

Monsieur le Maire propose de maintenir tous les tarifs sauf pour la garderie.  
Monsieur le Maire propose un tarif pour la garderie à 1.80 au lieu de 1.65 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- Que le tarif de la garderie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 sera de 1.80€
- Décide que les tarifs de la cantine pourront être révisés en cours d'année en cas d'augmentation du prestataire

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

M. Didier CORVEY-BIRON,  
Maire